



SAULDRE ET SOLOGNE

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 01/03/2022
Reçu en préfecture le 01/03/2022
Affiché le 
ID : 018-200000933-20220228-2022_02_010B-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit février à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 22 février deux mille vingt-deux, se sont réunis à la salle des fêtes d'Ivoy-le-Pré, sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

Séance du lundi 28 février 2022
Délibération n° 2022-02-010

Modification du tableau des effectifs portant ouverture d'un poste de chargé de mission GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriale) et suppression de postes

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 22

Nombre de votants : 29

Conseillers titulaires présents : M. Pierre LOEPER, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, M. Sylvain DUVAL, M. Didier RAFFESTIN, M. Xavier ADAM, M. Olivier JACQUINOT, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Pascal MARGERIN, M. Alexandre CERVEAU, Mme Denise SOULAT, Mme Dominique TURPIN, M. David DALLOIS, M. Daniel GAUTIER, M. Bernardino ADDIEGO, M. Frédéric BOUTELLE, M. Marc-Antoine BAILBY, M. Jean-Marc RUIZ, et M. Jean-Yves DEBARRE.

Conseiller suppléant présent : Mme Cathy PRUNIER

Pouvoirs : Mme Anne CASSIER a donné pouvoir à M. Pierre LOEPER,
Mme Sophie ESPEJO a donné pouvoir à M. Pierre LOEPER,
Mme Florence LEDIEU a donné pouvoir à Mme Laurence RENIER,
Mme Cécile ABDELLALI a donné pouvoir à Mme Laurence RENIER,
M. Lionel POINTARD a donné pouvoir à Mme Denise SOULAT,
M. Gilles FEVRE a donné pouvoir à Mme Dominique TURPIN,
M. Marc GOURDOU a donné pouvoir à M. Jean-Marc RUIZ.

Absents excusés : Mme Martine MALLET, M. Hugues DUBOIN, M. Joël COULON, M. Bernard DAUTIN, M. Alain URBAIN, M. Philippe RAGOBERT et M. Nicolas MOREAU.

Secrétaire de séance : Mme Denise SOULAT.

Depuis notre entrée dans la labellisation Territoire d'Industrie, la Communauté de communes Sauldre et Sologne est engagée dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT), en lien avec le PETR Centre-Cher.

La GPECT consiste à valoriser et adapter sur chaque territoire les ressources humaines (en qualité, volume et compétences) aux besoins, immédiats et à moyens termes du tissu socio-économique, afin de créer les conditions favorables à un déploiement des initiatives socio-économiques, entraînant le maintien et le développement de l'emploi sous toutes ses formes et la qualité de vie sur le territoire.

Cette démarche GPECT portée sur un territoire d'étude conséquent (le PETR Centre-Cher plus la CDC Sauldre et Sologne) a permis de dégager des actions autour des axes stratégiques suivants :

- Renforcer la coordination, améliorer la lisibilité et la mobilisation des dispositifs existants.
- Renforcer la promotion des secteurs et métiers clés du territoire.
- Renforcer les liens entre les entreprises et les habitants du territoire.

- Coordonner le recueil et la réponse aux besoins RH des entreprises
- Permettre aux habitants d'être acteur de leur projet professionnel

Afin d'affiner le plan d'actions en lien avec les acteurs locaux et assurer sa mise en œuvre, il est proposé de créer un emploi de chargé de mission GPECT au sein de la Communauté de communes Sauldre et Sologne, en précisant que la Région Centre-Val de Loire accompagne fortement les établissements publics dans la mise en œuvre de cet axe stratégique du développement économique, en allouant une subvention de 80% du poste chargé, auquel s'ajoute un forfait de 15% de la rémunération pour les frais de mission inhérents au poste.

Dans ces conditions et eu égard aux enjeux importants en termes d'attractivité pour notre tissu économique, il est proposé d'ouvrir un poste de chargé de mission GPECT de catégorie A au sein de la Communauté de communes.

Par ailleurs, nous pouvons supprimer :

- Le poste d'adjoint technique pour l'emploi de contrôleur SPANC, puisque depuis le 1^{er} janvier 2020 notre contrôleur SPANC est embauché sous contrat de projet au grade de technicien territorial.
- Le poste d'adjoint administratif pour l'emploi de conseiller en séjour, ouvert début 2021 consécutivement à l'intégration de Nançay pour l'accueil d'une des deux personnes provenant de la CDC Vierzon Sologne Berry, personne qui a muté hors de notre structure à la date du 1^{er} janvier dernier.
- Le poste d'attaché territorial non permanent pour l'emploi de chargé de mission GPECT sous contrat de projet ouvert en juin 2021 dans le cadre du dispositif VTA (Volontariat Territorial en Administration) qui n'a pas abouti.

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3 II ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 21 février 2022

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : CREE un emploi permanent de chargé de mission GPECT dans le grade d'attaché territorial (catégorie A, filière administrative) à compter du 1^{er} mars 2022.

Article 2 : SUPPRIME le poste d'adjoint technique pour l'emploi de contrôleur SPANC.

Article 3 : SUPPRIME le poste d'adjoint administratif pour l'emploi de conseiller en séjour.

Article 4 : SUPPRIME le poste d'attaché territorial non permanent pour l'emploi de chargé de mission GPECT sous contrat de projet, ouvert en juin 2021 dans le cadre du dispositif VTA (Volontariat Territorial en Administration).

Article 5 : PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Article 6 : APPROUVE le tableau des effectifs suivants à compter du 1^{er} mars 2022 :

Envoyé en préfecture le 01/03/2022

Reçu en préfecture le 01/03/2022

Affiché le

ID : 018-200000933-20220228-2022_02_010B-DE

Grade	Cat.	Durée hebdo.	Poste	Effectif budg.	Effectif pourvu				Emploi vacant	ETP pourvus
					Titulaires		Non titulaires			
					TC	TNC	TC	TNC		
EMPLOIS PERMANENTS										
FILIERE ADMINISTRATIVE				9	4	2	0	0	3	5,0
Directeur général des services	A	35	DGS	1	1					1
Attaché principal	A	35	DGS	1					oui	0
Attaché	A	35	Dév éco	1	1					1
Attaché	A	35	Chef de projet Petite ville de demain	1		1				0,9
Attaché	A	35	Chargé de mission GPECT	1					oui	0
Attaché	A	17,5	Chargé de mission PLUi	1					oui	0
Rédacteur principal 2ème cl	B	4	Gestion REOM	1		1				0,1
Rédacteur	B	35	Instructeur ADS	1	1					1
Adjoint adm	C	35	Secrétaire	1	1					1
FILIERE CULTURELLE				1	1	0	0	0	0	1
Bibliothécaire	A	35	Coordinateur culturel	1	1					1
FILIERE TECHNIQUE				5	3	0	0	0	2	3
Technicien	B	35	Resp. environnement	1					oui	0
Adjoint tech	C	35	Gestion service env.	1	1					1
Adjoint tech	C	35	Ambassadeur du tri	1					oui	0
Adjoint tech	C	35	Agent polyvalent	2	2					2
SANITAIRE ET SOCIALE				1	1	0	0	0	0	1
Assistant socioéducatif	A	35	Animatrice RAM	1	1					1
EMPLOIS NON PERMANENTS										
FILIERE TECHNIQUE				1	0	0	1	0	0	1
Technicien	B	35	Contrat de projet pour contrôles SPANC	1			1			1
TOTAL				17	9	2	1	0	5	11

Pour extrait conforme
La Présidente,

Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/03/2022 et de sa publication le 01/03/2022